

Introduction à la Table Ronde de restitution du  
Groupement d'Intérêt Public ECOFOR  
« Avenir du Massif des Landes de Gascogne »  
Sabres le 15 Avril 2010

Intervention de M. XAVIER FORTINON  
Vice-Président du Conseil Général des Landes

Madame la Directrice de la DDTM,  
Mesdames, Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs les Directeurs,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir dans le département le plus boisé de France qui est malheureusement aussi le plus sinistré en matière forestière. Je tiens à remercier le Directeur du GIP ECOFOR de bien avoir voulu programmer ces travaux de restitution dans notre département et notamment dans la commune de Sabres.

Cette commune emblématique de notre massif est représentative des stigmates supportés par l'ensemble des Landaises et des Landais.

D'une part, des centaines de sylviculteurs ont perdu leur ressource qui n'a malheureusement pas été valorisée comme cela avait annoncé ici même par le Ministre BARNIER.

D'autre part la commune n'a plus les ressources forestières suffisantes pour mener à bien ses projets et faute de mobilisation du Ministère de l'Intérieur de manière au moins identique à 1999 ce sont les contribuables qui seront sollicités fortement.

Le Plan Interprofessionnel, tel qu'il avait été rédigé et proposé en Février 2009 avait la force d'un document consensuel et structuré ; lorsque l'on voit l'interprétation qui en a été faite, il apparaît impérieux que l'Interprofession Aquitaine se remette en ordre de marche pour faire structurer et légitimer ses demandes.

Le Conseil Général des Landes s'est réuni deux fois en session extraordinaire forestière pour engager les crédits nécessaires au co-financement des aires de stockages et au soutien des entrepreneurs de travaux forestiers.

Nous avons, devant l'ampleur des dégâts, mobilisé les crédits nécessaires pour soutenir votre activité et nos emplois.

De plus, le Président EMMANUELLI à l'écoute de façon permanente de l'ensemble des revendications professionnelles ne ménage pas sa peine, pour faire valoir au niveau national celles qu'il partage. Le 08 Février, il a été mandaté

à l'unanimité par l'ensemble de mes collègues du Conseil Général pour demander audience au Premier Ministre. Au regard de la réponse qui lui a adressé, Monsieur le Premier Ministre n'a visiblement pas le temps de se préoccuper des revendications professionnelles et économiques de notre département. Nous le regrettons amèrement.

Pour ce qui est du stockage des bois, on peut déplorer que seul l'équivalent de 6 mois d'approvisionnement de bois de qualité ait été stocké pour les industries du déroulage, du parquet et du lambris. On peut imaginer, qu'avec une mise en œuvre plus rapide du plan BARNIER et de ses désormais « fameux » prêts à taux bonifiés, on aurait pu sauver plus de bois de qualité et ainsi mieux valoriser la matière première.

De même, il est malheureux que près de 4 Millions de tonnes de bois aient été exportées d'Aquitaine à grands renforts d'argent public. En effet, cette matière aurait sans doute pu bénéficier à nos industries dans les années à venir. Malheureusement, ces dernières n'ont pas voulu, ou n'ont pas pu, pratiquer les prix suffisants pour retenir ces flux de bois qui ont été en partie destinés aux chaudières allemandes...Un meilleur calibrage des aides au transport aurait sans doute endigué la baisse vertigineuse des prix.

Au regard du prix des bois depuis plus d'un an, on peut douter de la réussite de ce que certains appelaient « la valorisation par l'exploitation ». Certes près de 14 Millions de tonnes de bois ont été exploitées, certes des millions de mètre cube ont été stockés, mais sans tordre les chiffres au point de les faire mentir, il est indéniable que la valorisation n'a pas eu lieu et que de plus, au regard des qualités stockées de nombreuses industries locales sont déstabilisées durablement voire définitivement.

J'ai suivi avec attention la progression de vos travaux depuis plus d'un an et je tiens tous à vous remercier pour les efforts considérables de recherche, d'organisation et de consultation que vous avez réalisés. Désormais nous possédons des données jusqu'à présents inaccessibles.

Pour être plus réactifs et plus pertinents, il nous faudra sans doute compter sur un plan « ORSEC » forestier qui permette d'évaluer très rapidement les dégâts et permettra aussi de définir le niveau d'investissement public nécessaire pour répondre aux enjeux locaux et interprofessionnels identifiés. Ceci facilitera le gain de temps dans nos courses contre le bleu.

Il me semble que vos travaux nous amènent à mettre en œuvre une équation très difficile à résoudre : une sylviculture renouvelable, adaptée aux attentes des transformateurs et suffisamment diversifiée pour éviter les risques liés à la monoculture hyper-intensive.

Nul doute qu'une assurance forestière digne de ce nom participe à la réelle prise en compte des enjeux de notre filière forêt-bois au niveau national, faute de quoi les objectifs fixés par le Président de la République à URMATT seront inatteignables.

De même, les enjeux sociaux et environnementaux, qu'ils soient liés au maintien de la biodiversité nécessaire à l'équilibre de notre territoire, qu'ils soient

ceux issus de la fréquentation (chasse ou promenade) de notre massif ou enfin de la capacité qu'il a à stocker le carbone sont à prendre en compte dans la reconstitution de notre forêt.

Enfin, vous savez l'attachement de notre collectivité à l'industrie pour sa production de richesses et pour les emplois qu'elle génère. Sans les emplois industriels de la filière forêt-bois notre département serait beaucoup moins équilibré socialement et moins prospère économiquement.

Or, en regardant les perspectives à venir et le manque de matière première annoncé, on est en devoir de se questionner sur la manière d'approvisionner les usines en place et celles qui vont se développer sur le marché de la co-génération et de la biomasse. J'espère que l'intensification des cultures ne sera pas la seule voie explorée mais que l'exploitation des massifs ou des ressources jusqu'à présent délaissés et l'importation de matière première permettront de garder la vitalité de notre département et de renforcer notre filière au niveau international.

Pour ce faire, vous pouvez compter sur nous pour continuer à vous accompagner dans vos démarches dans la mesure de nos moyens financiers.

Merci pour votre attention.